

ERADICATION DU SITE CHEKLAOUA (ORAN)

Les habitants protestent

Depuis le mois de décembre 2006, environ 45 familles habitant le bidonville du quartier les Quatre-Chemins, à Cheklaoua, se sont vu remettre des mises en demeure par le secteur urbain Ibn Sina, les sommant de quitter les lieux dans les plus brefs délais. Suite à un recensement de la daïra d'Es Senia, seules 21 familles bénéficieront de logements. Ce que contestent vivement les autres familles non concernées.

Dans le document en question, il est précisé aux 45 familles « suite à l'inspection effectuée au niveau du site en date du 19 décembre 2006 par les agents de la voirie et de l'urbanisme, il a été constaté que vous êtes en situation de non-conformité avec la loi ».

Pour leur part, les 45 familles destinataires de ces mises en demeure avaient contesté le fait que sur près

de 300 familles, seules 45 d'entre elles devraient quitter le site. Renseignement pris, le nombre exact de ces familles qui occupent pour certaines ce site depuis 20 ans est de 146. Selon les déclarations du chef de daïra d'Es Senia, la présence de ces familles sur ce site entrave le tracé de la ligne de chemin de fer. Pour l'heure, seules 21 familles pourront être relogées, mais le recensement se poursuit toujours, dit-on à la daïra.

Ce chiffre avancé (21) a suscité la désapprobation totale des habitants de Cheklaoua qui se sont rassemblés en date du 30 décembre 2006 devant le siège de la daïra d'Es-Senia, en guise de protestation à une situation qu'ils qualifient d'arbitraire en demandant l'annulation de la liste des 21 familles, qui selon eux, n'occupent les lieux que depuis 7 mois. A cela, l'APC se dit intransigente : si réellement ces familles sont nouvellement installées, elles ne bénéficieront pas de logement. Ce qui ne semble pas convaincre les contestataires. Leurs doutes sont motivés par l'existence de plus d'une liste de recensement établie par la wilaya d'Oran et la daïra d'Es Senia, ce qui crée la



confusion chez ces familles qui craignent d'être lésées lorsqu'il sera question de relogement. A ce sujet, le chef de daïra était clair quant au fait qu'il n'y a pas assez de logements à distribuer, tout en précisant que parmi ces habitants certains devront retourner à leur wilaya d'origine.

Dernier recours de ces familles contestataires, une délégation devait se rendre hier à Alger pour tenter de rencontrer le chef du gouvernement afin de lui exposer leur situation, car si la démolition, dont la date n'a pas encore été fixée, a bien eu lieu, ces familles se retrouveront à la rue. Une situation de plus en plus tendue car les familles non concernées jusque-là par le relogement mais plutôt par l'expulsion sont déterminées à occuper

le site de Cheklaoua et espèrent trouver une solution auprès du chef du gouvernement, si toutefois il les reçoit. En attendant, le recensement de ces familles se poursuit et les listes dressées de part et d'autre risquent de faire des mécon-

Amel B.

MASCARA
CARNET CCP

Vers un règlement progressif de la situation

Les détenteurs de compte qui avaient épuisé leur carnet sont en attente de nouveaux carnets. La situation perdue depuis le mois de décembre et les concernés n'ont cessé de formuler des réclamations.

Hier, le directeur d'Algérie Poste au niveau de la wilaya de Mascara nous informait que la situation était en passe d'être rétablie puisque 665 carnets ont été déjà réceptionnés et que 1 000 autres devraient l'être incessamment.

Ceci ne représente certainement pas grand-chose face à la demande mais le responsable du secteur assure que tout devrait rentrer dans l'ordre.

Il ajoutera que face à cette crise, il a été fait recours au chèque de secours pour lever ces contraintes. Cette crise de chèques postaux serait-elle imputable à un problème technique qui perdure au niveau du Centre régional d'Oran ?

M. Meddeber

TLEMCCEN

SECTEUR DE LA PECHE

Investissements et perspectives d'emploi

Ces dernières années, le secteur de la pêche a enregistré une nette amélioration dans la wilaya de Tlemcen grâce au volume d'investissement qui a dépassé les 4 milliards de dinars.

Cette amélioration est due à la rigueur et l'importance donnée par la Direction générale de la pêche pour redynamiser ce secteur. En effet, toutes les facilités et tous les moyens nécessaires ont été mis à la disposition des investisseurs pour une meilleure exploitation des produits halieutiques dont recèle le littoral tlemcénien qui s'étale sur 74 km (de Honaine à Marsat-Ben-M'hidi).

Ce littoral enregistre une riche réserve de produits de pêche ainsi que la création de 1250 emplois qui s'ajoutent au nombre des marins-pêcheurs et aux propriétaires de bateaux qui dépassent les 3550. Par ailleurs, la Direction de la pêche ambitionne la création de 5200 nouveaux postes prochainement.

Dans le même contexte, une enveloppe budgétaire de l'Etat de 1,5 milliard de dinars a été débloquée au profit des investisseurs privés dans le cadre du programme à la relance économique. Cette aide a été consacrée surtout à la création de chambres froides, la réalisation d'ateliers pour la construction et l'entretien des chalutiers et l'achat d'équipements.

La réalisation de ces projets a permis le développement du secteur en matière d'augmentation du taux de production de 10 à 16 tonnes au cours de l'année 2006.

A signaler que plus de 50 demandes d'investissement ont été enregistrées dans le secteur de la pêche dans la wilaya de Tlemcen. Parmi ces demandes, 10 investisseurs ont reçu l'avis favorable.

Faïza B.

SIDI-BEL-ABBES

Les retraités du CMA réclament leur enveloppe financière

Des retraités du CMA (Complexe du machinisme agricole) de Sidi-Bel-Abbès, dont le nombre avoisine la centaine, réclament à travers une lettre adressée à la direction de wilaya des mines et de l'industrie une enveloppe financière qu'ils attendent depuis 2005.

Ces travailleurs, qui ont bénéficié d'une retraite proportionnelle depuis l'année en question, chargent la direction générale du complexe lui reprochant de ne pas avoir respecté le contenu du P-V de convention signé entre le syndicat et la direction qui stipule que le versement des indemnités (enveloppe financière) doit être fait à la période coïncidant avec leur départ ; faute de quoi les travailleurs doivent être maintenus à leur poste et rémunérés régulièrement jusqu'à leur départ officiel. Les protestataires qui déplorent le non-

versement de leurs indemnités pointent un doigt accusateur sur la direction qui explique ce retard de paiement par une santé financière peu reluisante de la société.

Or, au vu des recrutements et des versements des frais de mission pour des cadres par la direction, nous sommes tentés de croire que la situation est moins alarmante que l'on voudrait nous faire croire, déclarent les retraités.

Pour rappel, le CMA qui ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat dont l'activité est à l'arrêt depuis fort longtemps et dont les produits déjà réalisés sont proposés à des prix pas très compétitifs, souffrent dans les entrepôts faute d'acquéreurs, fait l'objet à chaque fin du mois de frondes de ses travailleurs toujours en activité qui, pour percevoir leurs salaires, observent des grèves et des sit-in devant le siège pour rappeler que le pain de leurs enfants est en otage.

A. M.

SAIDA

Remous au sein d'une mouhafadha dissoute

C'est la croisée des chemins pour le FLN à Saïda. Depuis cette décision prise par la direction nationale du parti de geler les activités organiques de la commission provisoire de la mouhafadha et l'annulation des dernières élections pour le renouvellement des 17 kasma qui compte la formation politique de Belkhadem dans la wilaya de Saïda, la bataille politique fait rage pour le contrôle de la direction locale du parti, entre les redresseurs déçus lors des dernières élections sénatoriales et les légistes qui ont outrepassé l'instruction de la Kiyadda El Watania de soutenir le candidat du parti en faisant élire leur candidat favori, l'ex-maire de Rebahia en tant que candidat indépendant, d'où une situation de confusion politique généralisée à tous les niveaux au sein d'une base qui ne sait plus à quel saint se vouer. Ainsi, la situation politique au sein du FLN local ne semble pas avoir beaucoup évolué, ni changé dans le bon sens ; bien au contraire, chaque jour apporte son lot de nouveautés, d'opportunisme et d'activisme politique au sein d'une structure partisane fragilisée par les luttes de clans et de leadership et qui ne cesse de connaître des revirements et des rebondissements spectaculaires au gré des humeurs des uns et des autres. Pour le moment, personne n'est en mesure de nous renseigner sur le poids politique réel du parti au niveau de la wilaya de Saïda et sur sa situation organique.

Mohamed Ben Amine

TIARET

L'OPGI mise sur le logement social-participatif

Parallèlement à son ambitieux programme de logements sociaux marqué par la distribution d'importants quotas l'an dernier, l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de Tiaret s'oriente vers le logement social-participatif (LSP), une formule suscitant un engouement grandissant auprès de la population du fait de la forte demande exprimée.

Selon M. Saïd Abkari, directeur général de l'OPGI de Tiaret, le programme de logements LSP porte dans une première étape sur 500 unités réparties à travers quatre daïras dont 140 de type collectif (F3 et F4) à Zaïroura, chef-lieu de wilaya, plus précisément du côté de l'université Ibn Khaldoun. Ce projet confié déjà à quatre entreprises

devrait être livré avant la fin de l'année en cours, a précisé le même responsable, ajoutant que les dossiers des demandeurs sont en cours d'étude.

S'agissant du quota restant, il est prévu, selon les mêmes sources, à Frenda, Takhmaret et Ain-EI-H'did le semi-collectif, en attendant le lancement prochain d'opérations similaires à Sougueur et Ain-D'heb.

Pour rappel, l'OPGI de Tiaret a précédé au titre de son programme de logements sociaux à la livraison de pas moins de 2 037 unités en 2006 alors que les prévisions attendues au 31 décembre 2007 font état de la réception de 2 522 autres logements ce qui allégera la forte demande enregistrée par les services concernés.

Mourad Benameur